

LE DÉSORDRE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE AU PRISME DES MATIÈRES PREMIÈRES

Que se passe-t-il donc dans l'économie mondiale ? La pandémie a plongé les économies dans des phases récessives durant l'année 2020. Avec les différents plans de relance et le rebond économique plus ou moins prononcé selon les pays qui a suivi, il était aisé de penser que le creux de l'année dernière serait vite oublié. En réalité, la reprise économique semble poser davantage de problèmes qu'elle n'en résoudrait. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard appuyé sur la dynamique des marchés des produits de base, qui d'un côté, seront perçus comme rémunérateurs, mais, de l'autre, comme dévastateurs pour leurs utilisateurs. En ce début d'année 2022, les signes de ralentissement se multiplient, en raison de l'émergence d'un nouveau variant, qui pourrait conduire les Etats à re-brider les économies. La bulle qui s'est formée sur les prix des matières premières agricoles pourrait alors se dégonfler.

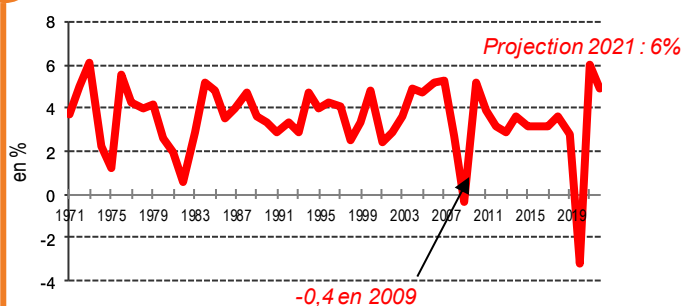
Plus de dix ans après les flambées des prix des matières premières, les marchés connaissent une nouvelle phase d'effervescence. La particularité de la période actuelle réside dans l'origine de cette hausse massive des prix. En 2008, c'est d'abord l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis qui déclenche ce vaste mouvement haussier des cours, les détenteurs d'actifs financiers ayant cherché à diversifier leur portefeuille d'actifs afin d'encaisser l'effondrement de la valeur des titres placés dans le secteur immobilier.

Ensuite, la demande mondiale de produits de base était suffisamment robuste et dynamique pour participer de ce trend ascendant, en particulier celle émanant de la Chine, dont les besoins en pétrole, en matières premières à usages industriels et en produits agricoles, avaient lourdement contribué à propulser les prix vers le haut. Une telle évolution illustre le désordre qui régnait dans le capitalisme mondial. Car les pics de prix qui se sont formés entre 2008 et 2014 furent entrecoupés de moments de repli significatifs, attestant du caractère durablement volatil des marchés. Ce n'est qu'à partir de 2014 que le cycle haussier connaît un coup d'arrêt, contredisant les projections de plusieurs institutions internationales, selon lesquelles ce mouvement ascendant s'inscrirait dans la durée.

A la différence de 2008, l'origine de la tendance haussière actuelle trouve sa source dans une pandémie. Celle-ci a congelé les économies durant la quasi-totalité de l'année 2020, occasionnant ainsi une sévère récession économique (- 3,5 %), sans commune mesure avec la contraction du PIB mondial de 2009 (- 0,4 %), pourtant jugée comme la plus profonde depuis 1929, première année de la Grande Dépression (figure 1). L'économie française figure parmi celles qui ont été le plus affectées par la pandémie et par ses répercussions économiques. Le dévissage de - 8 % du PIB national a correspondu en 2020 à une destruction de richesses d'un peu moins de 200 milliards d'€ (figure 2). Peu de demande, congélation du fret maritime..., la reprise économique n'en aura que plus engendré des goulets d'étranglement, mis au jour l'insuffisance du nombre de navires et de conteneurs pour acheminer les produits de base, avec, au passage, des manifestations tangibles de pénuries sur certains produits, non seulement à usages agricoles, mais aussi à usages industriels.



Figure 1 : Taux de croissance du PIB mondial

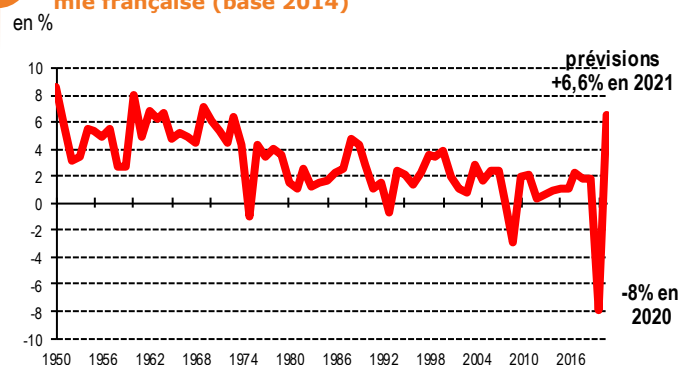


506 - Chambres d'agriculture - Études économiques

source : FMI



Figure 2 : Taux de croissance du PIB de l'économie française (base 2014)



2174 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : INSEE

C'est pourquoi, afin d'écartier tout risque de dépression économique, à l'image de celle des années 1930, les politiques économiques ont été, depuis le premier trimestre 2020, particulièrement actives. Le principe désormais célèbre du « quoi qu'il en coûte », s'est appliqué à l'ensemble des économies, rompant radicalement avec une orthodoxie budgétaire antérieure, notamment au sein de la zone Euro.

CREUSEMENT DES COMPTES PUBLICS ET REPRISE ÉCONOMIQUE

Afin de repousser les menaces de dévissage profond et durable de l'économie mondiale, les gouvernements ont en quelque sorte fait converger leurs politiques économiques pour soutenir la production et l'emploi, et stimuler une reprise forte dès les premiers déconfinements des populations. On a donc assisté à des creusements des déficits budgétaires et des endettements publics rarement vus dans l'histoire économique. Dans la zone Euro, les critères de convergence du Pacte de Stabilité et de Croissance ont été allègrement mis au rebus, les seuils fixés étant largement dépassés. Rien qu'en France, le seuil des 3 % du PIB en matière de déficit s'est situé en 2020 à proximité des 10 %, tandis que l'endettement public, qui était antérieurement déjà loin des 60 % autorisés, est désormais de 116 %. La gravité de la situation économique a même conduit l'Union européenne, fait inédit dans son histoire, à adopter, certes péniblement, un Plan de relance mutualisé de 750 milliards, dont les Etats membres vont bénéficier sous forme de prêts ou de subventions.

Etats-Unis, Chine, Japon, Union européenne, Corée du Sud..., les Plans de relance ont été rapidement élaborés, adoptés et appliqués. La particularité de ces mesures de politique économique réside dans le fait qu'elles doivent accompagner la sortie de crise, mais, aussi, et sans doute surtout, préparer les économies à effectuer leur transition écologique et numérique. C'est en ce sens qu'il faut prendre la signification réelle de la pandémie. Affectant la croissance économique dans un premier temps, elle peut être appréhendée comme un accélérateur de mutations¹. Une perspective qui s'inscrit dans un horizon temporel plus ou moins long, et qui est d'ores et déjà précédé par une reprise économique vigoureuse, mais qui reste conditionnée par l'évolution de la pandémie. Ce rebond économique est pourtant bel et bien là, en atteste la figure 1.

Sortant des confinements par vagues successives, soutenus par des fonds publics, les entreprises et les consommateurs ont, dans la plupart des secteurs et des régions, progressivement restauré les conditions de la production et de la consommation, occasionnant des phénomènes de files d'attente pour accéder aux matières premières, aux emballages, aux biens intermédiaires incorporés dans les processus productifs, jusqu'aux semi-conducteurs. En matière agricole, c'est à l'été 2020 qu'il convient de situer le déclenchement d'une dynamique haussière des prix, en particulier dans le domaine des céréales.

DES PRIX QUI MONTENT QUI MONTENT...

La violente contraction de l'activité économique durant l'année 2020 s'est notamment traduite par un effondrement de la demande, du fret maritime, des échanges mondiaux de marchandises et, in fine, de la production. Avec l'arrêt, même partiel, des entreprises, avec la fermeture des établissements de restauration hors domicile, des écoles au sens large...etc..., les chaînes de production et les circuits de commercialisation se sont grippés. Au fur et à mesure de la reprise économique, la demande s'est reconstituée, tout en se heurtant logiquement à de lourdes contraintes d'approvisionnements, notamment en matières premières, contraintes d'autant plus palpables

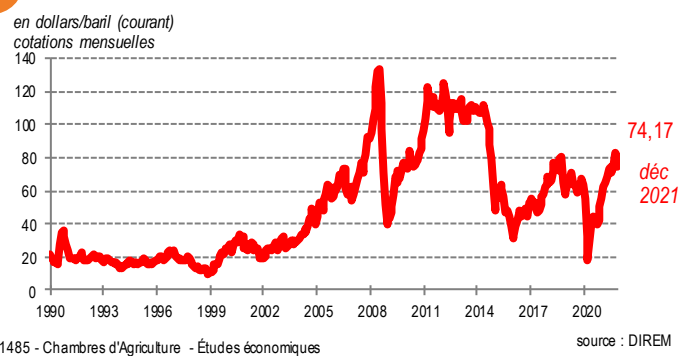
¹Sur ce point, voir Th. Pouch et M. Raffray (2022), *La pandémie et l'agriculture. Un virus accélérateur de mutations ?*, éditions France Agricole (à paraître).

que, pour ce qui est des produits agricoles, certains d'entre eux ont été affectés en 2020 puis en 2021 par des chocs climatiques qui ont endommagé les récoltes.

La combinaison de la reprise économique et des aléas climatiques a donc fini par propulser les prix des produits de base vers le haut, à quelques très rares exceptions près. L'activité industrielle et la consommation reprenant, c'est un accroissement soudain des besoins en énergie qui s'est affirmé, stoppant le dévissage du prix du baril de pétrole qui, en 2020, s'est situé en dessous des 20 dollars. Tiré par la croissance économique mondiale, et par une volonté des pays de l'OPEP de contrôler l'offre pour que le prix se redresse mieux et plus rapidement afin de renflouer les caisses des Etats en pétrodollars, le baril s'établissait fin 2021 à 74 dollars, soit une progression sur un an de quelque + 50 % (figure 3). Les cours du gaz ne sont pas épargnés par cette dynamique haussière (+100 % entre janvier et novembre 2021). Les causes en sont multiples : forte demande chinoise face à une pénurie d'électricité et à l'accélération de la transition énergétique, stocks européens relativement bas, ralentissement des exportations russes vers l'Europe (une position quelque peu assouplie ces dernières semaines), mais aussi hausse du prix des quotas d'émission de CO2 de l'UE, ce qui accélère le report du charbon vers le gaz.



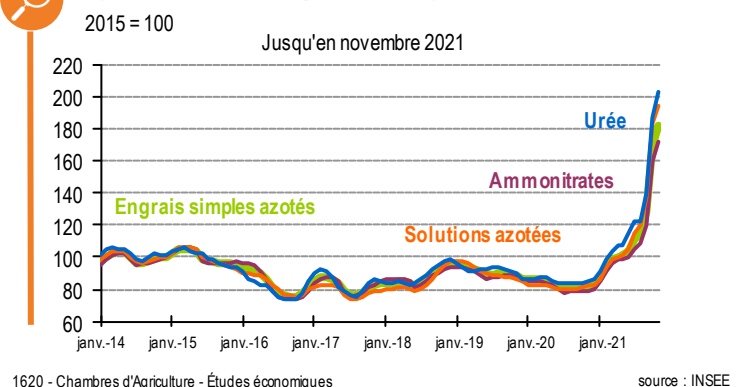
Figure 3 : Prix du pétrole (Brent)



La double conséquence directe de cette remontée des prix de l'énergie est un alourdissement du prix de litre d'essence à la pompe, et des coûts des intrants pour les agriculteurs, à commencer par celui des engrais azotés, le gaz naturel étant incontournable dans leur processus de fabrication (figure 4). Une hausse des engrais azotés (+120 % en un an) aggravée par les restrictions des exportations de pays exportateurs, en premier lieu desquels la Chine et la Russie.



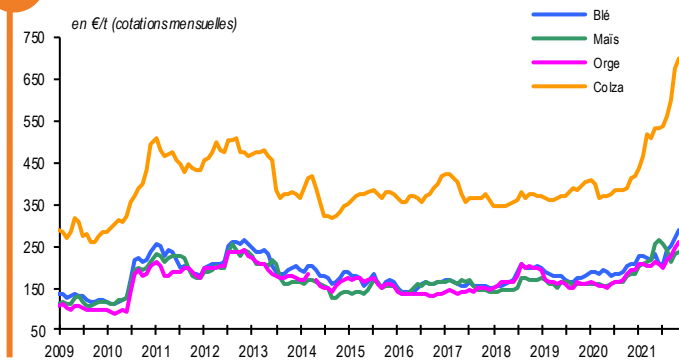
Figure 4 : Indice du prix des engrais azotés



Cet alourdissement du coût des intrants conditionnera sans nul doute les décisions des agriculteurs en matière de semis. Si l'on est encore assez loin du pic des 120-140 dollars des années 2008-2013, la remontée du prix des hydrocarbures est toutefois porteuse d'inquiétudes, en particulier vis-à-vis des répercussions sur l'inflation. L'augmentation des prix des produits énergétiques expose en effet les économies à un retour de l'inflation, qu'il s'agit pour les gouvernements, de juguler, ou, du moins, de ralentir, en adoptant des mesures du type « chèque énergie ».

Quant aux produits agricoles, le cycle haussier semble s'être reformé à la faveur de la reprise économique. Depuis l'été 2020, la plupart des prix des productions agricoles s'inscrit sur un trend ascensionnel, là aussi, à quelques rares exceptions près. Altéré par les épisodes de sécheresse ou de gel, très recherché par des pays importateurs qui ont besoin de nourrir leur population ou leur cheptel d'animaux (les pays d'Afrique du Nord sont pratiquement tous à l'achat, la Chine, qui, en reconstituant son cheptel porcin après l'épidémie de Peste Porcine Africaine ou PPA), mais aussi pour se constituer des stocks de précaution, afin d'anticiper les risques liés non seulement à l'évolution de la pandémie mais aussi à une instabilité géopolitique qui s'approfondit (comme en témoignent les mesures de quotas à l'exportation instaurées par la Russie), le blé s'échange sur le marché mondial à environ 300 euros la tonne, ce qui ne signifie pas, loin s'en faut, que c'est le prix qui est réellement versé au producteur (figure 5). Un prix réel du blé qui est bien supérieur à la prévision que l'OCDE a récemment livrée pour la période allant de juin à octobre 2021 (207 Euros la tonne, au taux de change courant). Le maïs et l'orge s'inscrivent dans le sillage du blé, bénéficiant d'une demande robuste, émanant en particulier de Chine, dont les besoins en orge notamment sont colossaux.

Figure 5 : Prix des céréales et oléagineux en France



117 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : la Dépêche du Petit Meunier

Une aubaine pour un pays agricole comme la France, surtout après une épouvantable année 2020, qui avait été celle du décrochage de la production de céréales, et de blé tout particulièrement (moins de 30 millions de tonnes). Même si la qualité du blé français laisse à désirer en 2021, au moins les volumes sont là, bien supérieurs à ceux de l'an dernier (36 millions de tonnes), offrant l'opportunité d'honorer les commandes. Il reste toutefois à mesurer si la progression du cours du blé sera suffisante pour couvrir l'alourdissement des charges, du fait de la flambée du prix des intrants, comme cela vient d'être évoqué. Car dans une période de semis, les frais inhérents à la mise en culture sont sur une trajectoire haussière.

Pour le blé, le prix sur une échéance mars 2022 (marché à terme, soit 40 € la tonne en moins) se situait début janvier 2022 à 240 € la tonne, prix auquel il convient de

soustraire les charges liées au transport et au stockage, ce qui fixerait le prix à environ 215 € la tonne. Face à un prix des engrais qui pourrait varier de quelque 80 % entre 2021 et 2022, il est par conséquent requis d'avoir un prix de la tonne de blé qui ne décroche pas trop en 2022, du fait d'un ralentissement d'une demande mondiale consécutive de la reprise de la pandémie, ou bien d'une offre mondiale excédentaire. D'autant plus que l'on ignore encore si les éco-régimes à partir de 2023 apporteront une contribution à la couverture des charges des producteurs de céréales. On sait que, en gravitant autour de 180 € la tonne, voire un peu moins, le prix du blé entraînerait le producteur dans une performance économique amoindrie, avec la probabilité de voir son revenu basculer dans le négatif.

A l'échelle mondiale, le paradoxe est réel, puisque la production de grains se situe à quelque 2,7 milliards de tonnes, dont 776 de blé. Preuve que le déséquilibre sur le marché, qui entretient la hausse des cours, se situe surtout du côté de la demande. Demande alimentaire mais aussi non alimentaire, car, avec un prix du pétrole qui renoue avec la hausse, il y a de quoi encourager la production de biocarburants, laquelle est en mesure, ipso facto, d'entretenir le cycle haussier des prix des produits de grandes cultures, reproduisant ainsi une configuration antérieure, lorsque, en pleine émeutes de la faim, on déplorait les usages non alimentaires des productions de maïs ou de sucre pour fabriquer de l'éthanol pour les automobiles.

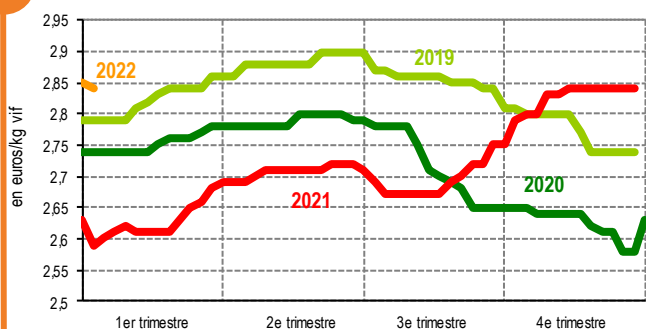
Quant aux oléagineux, le panorama est contrasté. Le soja ne parvient plus à se redresser après quasiment six mois de hausse. Abondance des récoltes mais aussi détente sur le conflit commercial sino-américain qui remonte à 2018, expliquent ce repli du cours du soja. En revanche, le colza atteint de son côté des sommets, se rapprochant des 800 Euros la tonne – soit un niveau plus élevé que dans les années 2008-2010, au plus fort de la crise économique et financière – propulsant asymptotiquement le prix de l'huile de colza vers les 1900 Euros la tonne. Il faut dire que la production canadienne de canola a dévisé en 2021, de près de 30 %, raréfiant une offre qui doit pourtant satisfaire une recrudescence de la demande pour les différentes utilisations des oléagineux. Les prix élevés du tourteau de soja ont en effet entraîné un report vers le tourteau de colza, la demande en huile est également en hausse, tirée par la réouverture des restaurants et autres commerces de bouche. Et pour couronner le tout, comme indiqué plus haut, la hausse des cours du pétrole participe à renchérir les prix du biodiesel et donc du colza entrant dans sa fabrication.

Tout se conjugue pour renforcer la tendance haussière. En effet, outre les chocs climatiques, la dynamique de la demande se répercute sur le fret maritime, fortement sollicité depuis plusieurs mois. L'engorgement des ports et la mobilisation des navires transportant les conteneurs occasionnent un renchérissement prononcé du prix du fret. L'indice Baltic Dry Index était encore en dessous des 1 000 points à la fin du premier semestre 2020, avant de se retourner progressivement et atteindre au début de l'automne 2021 6 000 points (fort loin du record de 2008, où l'indice s'était fixé à près de 12 000 points), puis de redescendre à 1 650 début 2022, signe que les chaînes de valeurs se sont reconstituées, et que le rythme de la commercialisation des marchandises par la voie maritime se rétablit. De plus, les prévisions relatives à la croissance chinoise ont été récemment revues à la baisse, suggérant que la demande de ce pays pourrait ralentir et peser sur les cours et l'indice de fret maritime.

... MAIS MOINS EN PRODUCTIONS ANIMALES

Les progressions des prix en productions animales, pour tangibles qu'elles soient, affichent un profil contrasté. Puisque les établissements de restauration hors foyers ont rouverts, puisque les salariés sont retournés sur leurs lieux de travail – modulo les périodes de travail à distance – et que les cantines d'entreprises ou scolaires servent des repas, mais aussi que les importations chinoises de produits laitiers affichent des niveaux record, les éleveurs ont vu leurs débouchés se reconstituer. C'est pourquoi en lait et en viande bovine, le redressement des prix est réel. Il l'est également en viande ovine. De plus, les pays importateurs de broutards, comme l'Italie, ont augmenté leurs achats, ouvrant la voie à un prix confortable pour les éleveurs (figure 6). Mais comme le prix de l'aliment pour animaux a lui-même fortement augmenté, il n'est pas garanti que les éleveurs soient en mesure de profiter d'une conjoncture économique qui leur est favorable. La question, récurrente, du différentiel entre les prix et les charges, se pose pleinement dans la situation présente (figure 7).

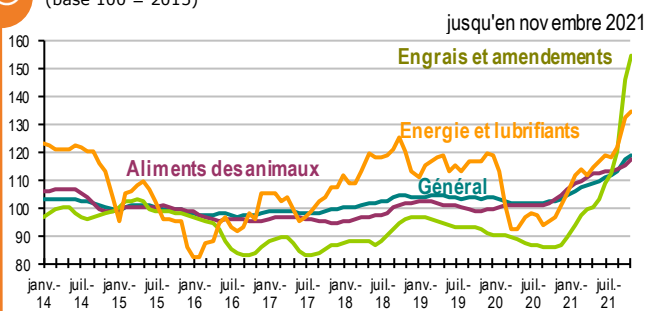
Figure 6 : Cotations du broutard (prix moyen pondéré)



138 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : FranceAgriMer

Figure 7 : Indice des prix des moyens de production (base 100 = 2015)



612 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

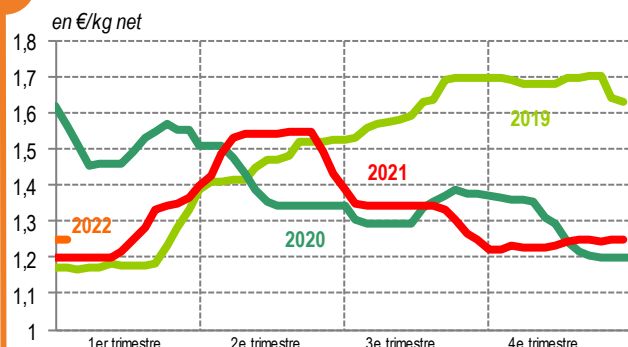
source : INSEE

En revanche, du côté de la filière porcine, c'est la double peine (figure 8). Un secteur qui n'a manifestement pas tiré profit de la reprise. Et pourtant, depuis 2019, jusqu'au premier trimestre 2020, les prix étaient très bien orientés, du fait de l'expansion des exportations vers la Chine, dont on a dit plus haut qu'elle était en pleine crise de PPA. Reconstituant par la suite son cheptel et donc sa production intérieure, la Chine a nettement moins importé, fermant son marché à la viande porcine française, qui s'est retrouvée sur les autres marchés – y compris intérieur – face à ses principaux concurrents danois, espagnols, polonais, hollandais ou allemands. La réouverture de la RHD n'a pas compensé le rétrécissement du marché chinois.

²Voir le rapport de l'USDA ([disponible en ligne](#))
³Voir le rapport de l'USDA ([disponible en ligne](#))

En Chine, les cours du porc ont également plongé (-65 % entre janvier et juin 2021 selon l'USDA²). Une chute précipitée par des abattages en hausse, les producteurs chinois étant encouragés par les prix alors attractifs et par les aides du gouvernement. Cette offre croissante s'est heurtée à une demande intérieure en repli. La crise du secteur porcin chinois est telle que les entreprises retardent désormais les mises en place dans les élevages et les prévisions de production sont de nouveau à la baisse pour 2022 (-14 % en viande³) – le risque de cessation d'activité des plus petits acteurs n'est d'ailleurs pas exclu. Les autorités encouragent les consommateurs chinois à augmenter leurs achats de viande porcine pour soutenir la filière. Ces perspectives ne laissent donc rien envisager de bon pour le secteur porcin en France.

Figure 8 : Cotations du porc au cadran de Plérin



119 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : Marché du Porc Breton

Double peine donc pour les éleveurs de porc français, car le retournement continu du cours du porc, enclenché à partir du second trimestre 2020, se conjugue désormais à une élévation du coût de l'aliment animal, poste qui représente 60 % des charges totales pour ces granivores (figure 8). Ayant atteint les 1,7 Euro du kilo au second semestre 2019, le cours du porc a ensuite dévissé progressivement, se situant actuellement aux alentours de 1,2 Euro du kilo, en dépit d'un rebond temporaire en début d'année. Il reste donc à savoir comment les éleveurs vont se sortir de cette mauvaise conjoncture, que ce soit par un sursaut de la consommation, ou bien par une intervention publique sous forme d'aides exceptionnelles. A moins qu'un compromis ne puisse s'installer entre les producteurs de céréales et d'aliments composés et les éleveurs pour pratiquer des prix préférentiels à destination de ces derniers. On peut reconnaître que, depuis le second trimestre 2021, les éleveurs de porcs sont bel et bien dans une situation économique périlleuse laquelle, dans le cas de la Bretagne, pose le problème de l'avenir de l'élevage porcin.

RETOUR DE L'INFLATION... ET DE LA FAIM

Il n'y a pas alors de quoi s'étonner du retour de l'inflation. Les prix alimentaires à la consommation sont orientés à la hausse depuis déjà quelques semaines, en particulier dans l'Union européenne (Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, mais aussi en France ou en Allemagne), amputant le pouvoir d'achat des ménages, celui-ci étant par ailleurs durement affecté par l'élévation du coût de l'énergie. Amer retournement de l'histoire économique, dans la mesure où, depuis les années 1980-1990, toutes les politiques économiques n'ont eu de cesse de combattre l'inflation. Si l'inflation à deux chiffres, qui fut le lot des économies industrialisées jusqu'à la fin des années 1970, est encore loin d'être atteinte, les pressions

inflationnistes interpellent les gouvernements et les incitent à réfléchir à des instruments idoines pour contenir les prix et, surtout, le mécontentement social, certains des Etats membres étant en période électorale (France, Hongrie en particulier, sans négliger le fait que la Pologne pourrait s'acheminer vers des élections législatives anticipées, et sans édulcorer les débats en Allemagne autour de la nette remontée des prix). Dans la zone Euro, l'indice des prix est sorti des limites des 2 % pour franchir le seuil des 4,5 %, ouvrant la voie à une controverse sur la stratégie que va nécessairement adopter la Banque Centrale Européenne pour contenir l'inflation (resserrement monétaire, comme ce qui est train de se passer de l'autre côté de l'Atlantique). Toute pression inflationniste réveille en effet les revendications salariales pour ajuster le pouvoir d'achat aux augmentations des biens alimentaires ou énergétiques, lesquelles revendications s'étaient assoupies ces dernières années.

Il convient en réalité, et essentiellement, de tourner les yeux vers les pays en développement, car, avec des hausses aussi importantes, qui, dans certains cas, ont dépassé le niveau de 2008, l'accès aux biens alimentaires devient de plus en plus difficile. Le spectre des émeutes de la faim a donc resurgi ces dernières semaines. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) de l'ONU, a même indiqué récemment que l'insécurité alimentaire mondiale était montée d'un cran. Outre la Syrie, l'Irak, le Yémen, le Soudan Sud... il y a maintenant le cas de l'Afghanistan. Selon le PAM, pas moins de 50 % de la population sont exposés à la faim, soit 24 millions d'individus dont 3 millions d'enfants.

La FAO rappelle que l'indice des prix alimentaires a grimpé de 30 % en une année, dépassant le pic de 2011 (131,9). Cet indice était en décembre de 133,7, soit près de 6 points de plus qu'en septembre. Dans cet indice composé de plusieurs produits agricoles et alimentaires, ceux des céréales (140,5) et des huiles végétales (178,5) ont rejoint ou dépassé les niveaux de 2011/2012, juste en dessous des 142,2 de 2011 pour le blé, mais au-dessus des 156,5 pour les huiles.

La FAO en déduit que, dans certains pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie ou d'Amérique Latine, les besoins en importations restent élevés, débouchant, lorsqu'ils sont satisfaits, sur des envolées de prix (prix du maïs en Ouganda, au Soudan Sud, en Zambie, au Salvador, prix de la farine de blé au Pakistan, au Bangladesh) qui, pour le moment, restent gérables, mais qui, à terme, pourraient être de plus en plus coûteux, avec les risques d'instabilité politique qui en découleraient. L'Algérie éprouve des difficultés à nourrir sa population, tandis que les premières manifestations pour obtenir de la nourriture sont déjà observables en Irak.

POUR NE PAS CONCLURE...

Les économies sont par conséquent prises dans un processus circulaire, qui s'auto entretient. Une crise sanitaire qui débouche sur un cycle haussier des prix, ces derniers affectant des populations et des secteurs fragilisés par cette pandémie, qui n'est par surcroît pas terminée, risquant d'installer le monde dans cette dynamique infernale d'accroissement des prix. Un cycle haussier qui pourrait toutefois rencontrer des vents contraires, tous les facteurs allant dans le sens d'un affaiblissement de la demande sont comme en embuscade (croissance ralentie à nouveau par la pandémie, souhait de la Chine de moins dépendre de l'extérieur pour se nourrir, offre abondante...). N'oublions pas qu'un cycle haussier (voire un supercycle) fut annoncé en 2008. Il n'a été *in fine* que de courte durée. Parlons plutôt de supercycle de... volatilité.

On se demande bien quelles pourraient être les réponses à apporter à une situation aussi périlleuse, car, à bien y regarder, toute contrainte d'approvisionnement est porteuse de révoltes, de soulèvements sociaux, surtout dans des pays déjà meurtris par les guerres. Le G20 avait instauré en 2011 des mesures pour lisser les fluctuations des prix, avec un succès mitigé. Qu'en sera-t-il en 2022 ? Il semble que les incertitudes, que l'on pourrait qualifier de radicales, qui caractérisent la croissance des pays comme la Chine ou les Etats-Unis, sans oublier l'Union européenne, du fait de la reprise de la pandémie, pourraient exercer une influence sur la formation des prix durant l'année 2022. Que cette croissance s'affaisse, et ce serait la demande mondiale de produits agricoles qui en serait affectée.

Elle en serait d'autant plus affectée que les estimations de production de grains dans l'hémisphère Sud sont annoncées en forte hausse pour 2022. De quoi ralentir la hausse des prix, ce dont on aperçoit déjà les signes puisque ceux du blé et du maïs se replient depuis quelques semaines. Algérie, Japon, Corée du Sud en profitent pour acquérir de nouvelles quantités moins onéreuses. Les marchés agricoles n'ont pas fini de faire parler d'eux.

Contact : Thierry Pouch

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Contact : Marine Raffray

marine.raffray@apca.chambagri.fr

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75 008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10

E-mail : accueil@apca.chambagri.fr

Siret : 18007004700014

www.chambres-agriculture.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE

Avec la participation du CasDAR

Directeur de la publication : Thierry Pouch

Mise en page par : Odile Martin-Lefèvre



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté Équité Progrès